



*Comité Départemental des
Bouches-du-Rhône*

[
L]

DRILL CAMP 2025 - DU 06 AU 12 JUILLET 2025 A EMBRUN

ANNULATION OU INTERRUPTION

1. Si annulation plus de 30 jours avant le début du camp, la somme de 100 euros sera retenue.
2. Si annulation entre 29 jours et 8 jours avant le début du camp et sans justificatif médical, 50% du montant de l'inscription sera retenue.
3. Si annulation moins de 7 jours avant le début du camp et sans justificatif médical, 100% du montant de l'inscription sera retenue.
4. En cas de blessure avant le début du camp entre un mois et la veille du séjour, et avec présentation d'un certificat médical, la somme de 50% du montant de l'inscription sera retenue.
5. Le comité 13 basket se réserve le droit d'annuler le camp (en cas de nécessité ou d'urgence) et ce sous préavis de huit jours francs avec remboursement des sommes déjà avancées.
6. Les arrêts en cours de camp n'entraînent aucun remboursement ou défraiement, tous les frais ayant été engagés.
7. Pour des raisons sanitaires, si le participant est testé positif ou est cas contact (justificatif du test PCR ou de la sécurité sociale) juste avant le début du camp, la somme de 100 euros sera retenue sur le total du paiement.